

 <p data-bbox="207 907 774 1030">SYNDICAT DES EAUX DE LA SAINT NICOLAS</p>	<p data-bbox="853 280 1356 324">Présentation générale</p> <p data-bbox="933 380 1276 481">Production et consommation</p> <p data-bbox="965 537 1244 582">Prix de l'eau</p> <p data-bbox="925 638 1276 694">Qualité de l'eau</p> <p data-bbox="1013 750 1189 795">Budget</p> <p data-bbox="997 851 1197 896">Travaux</p> <p data-bbox="1013 952 1181 996">Projets</p>
---	---

Bilan de l'année 2021

Mise à jour : MAI 2022

Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas
26bis Grande Rue – 90170 Etueffont
Tél : 03 84 23 04 27
Courriel : syndicateaux.saintnicolas@orange.fr
www.syndicateauxsaintnicolas.fr

Le Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas en quelques chiffres

7 communes depuis le 1^{er} janvier 2018

1 555 abonnés (données 2021)

3604 habitants (populations légales INSEE 1^{er} janvier 2018)

production annuelle 2021 = 387 727 m³

production moyenne journalière 2021 1 062 m³/jour
(mini \approx 521 m³/jour; maxi \approx 1 590 m³/jour)

disponibilité minimale à l'étiage (ressources propres+achats) \approx **2 100 m³/jour**

consommation annuelle 2021 = 324 747 m³
consommation agricole \approx 22 371 m³
consommation industrielle & artisanale \approx 9 186 m³

usages internes 2021 = 1 595 m³ (0,41 % de la production)

pertes annuelles 2021 = 15.83 %

efficacité 2021 = 84.17 %

indice linéaire de perte ILP 2021 = 4.00 m³/km.jour

indice linéaire de consommation ILC 2021 = 21.29 m³/km.jour

consommation globale moyenne par abonné 2021 109.8 m³/an

consommation nette par habitant 2021 = 38,6 m³/an soit 106 l/jour

Tarifs 2021 par m³ d'eau (HT) = 1,53 € pour les 400 premiers m³
(soit 2.32 €/m³ TTC pour une consommation de 120 m³)
1,32 € au-delà de 400 m³

Sommaire

Présentation générale du Syndicat	4
Production – Consommation – Rendement	8
Analyse détaillée de la consommation	10
Qualité de l'eau	11
Prix de l'eau – Tarifs – Bilan financier	11
Travaux effectués en 2021	12
Projets de travaux pour 2022 et au-delà	13
Gestion - Conseil Syndical - Personnel	13
Fiches de qualité de l'eau	15

Présentation générale du Syndicat

C'est en 1950, que 19 communes du nord-est du Territoire de Belfort, de Rougemont-le-Château à Cunelières, se réunissent pour créer le Syndicat des Eaux de Rougemont-le-Château. Le périmètre de ce syndicat perdurera sans grand changement jusque dans les années 2000 (hormis l'adhésion d'une commune puis, plus tard, le retrait d'une autre).

Le 1^{er} janvier 2014, par l'adhésion de sept nouvelles communes. Le périmètre du nouveau syndicat épouse dès lors le bassin de la rivière "La Saint-Nicolas". Cette rivière, en effet, prend sa source, au nord, dans le hameau de Saint-Nicolas à Rougemont-le-Château et conflue, au sud, à Autrechêne, avec la rivière "La Madeleine" pour donner naissance à "La Bourbeuse". Dans une telle situation, il était naturel que le syndicat changeât de nom pour devenir le **Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas**, ce qui fut acté officiellement le 29 avril 2014.

Un changement majeur est intervenu le 1^{er} janvier 2018, 19 communes ont intégré Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Le Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas perdure donc sur 7 communes : Felon - Leval - Lachapelle-sous-Rougemont - Petitefontaine - Romagny-sous-Rougemont - Rougemont-le-Château - Saint-Germain-le-Châtelet.

Le nombre total d'habitants des 7 communes concernées est de 3604 (données INSEE-2018, sans double compte). A la fin de l'année 2021, le nombre d'abonnés au Syndicat était de 1 555.

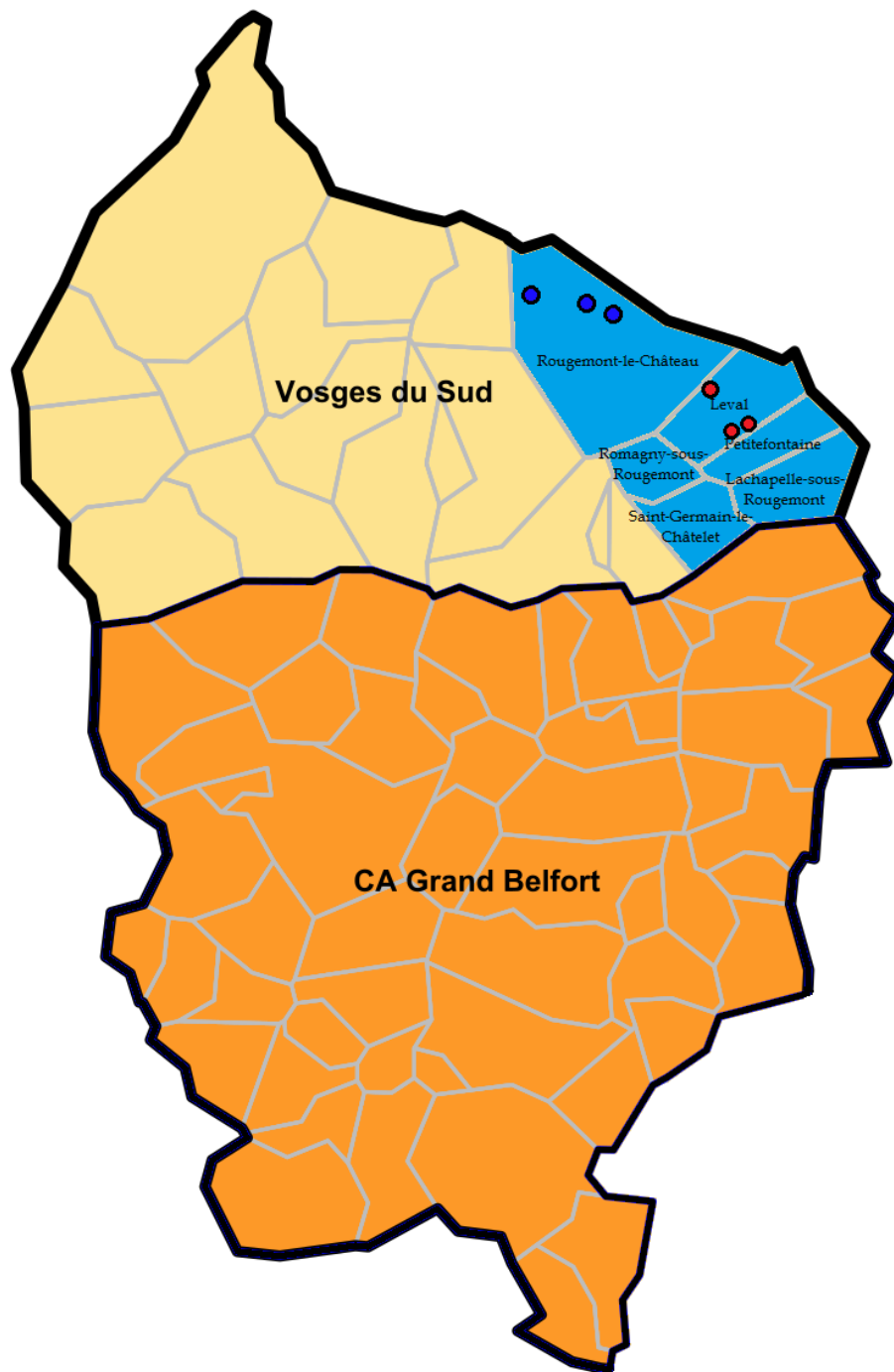
Un schéma du réseau global, indiquant l'emplacement des conduites principales, des captages, forages et réservoirs, ainsi que les interconnexions avec les unités de distribution d'eau voisines, est présenté en Figure 2. Les conduites principales sont essentiellement de diamètre $\Phi=150$ mm. La longueur totale des conduites principales est de l'ordre de 42 km.

Les ressources propres du Syndicat sont assurées par les captages et forages suivants (Figure 2) :

- Captage de Saint Nicolas associé à un petit réservoir de 50 m³ et desservant uniquement le hameau de St Nicolas à Rougemont,
- Captage des Gravieres et Forage de la Bavière à Rougemont,
- Forage des Hauts-Champs à Leval,
- 3 puits dits de Leval I, II et III à Leval.

Le forage de Saint-Germain, réalisé peu avant 1990, n'est pas raccordé au réseau suite à l'avis négatif de l'hydrogéologue en 2006 (problèmes de périmètre de protection).

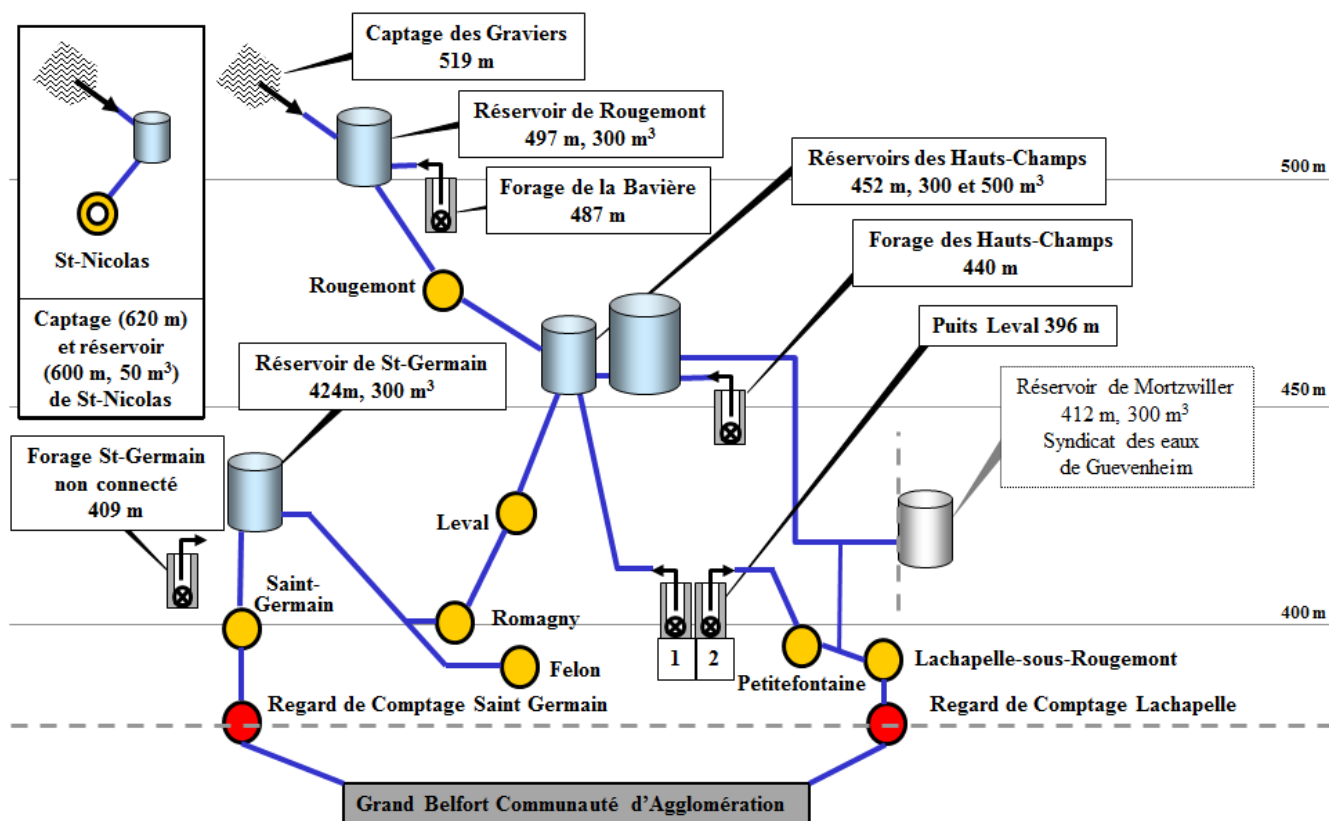
Divers réservoirs permettent d'assurer la bonne distribution de l'eau et les réserves incendie (120 m³ minimum) : un réservoir des Gravieres à Rougemont (contenance de 300 m³), deux réservoirs aux Hauts-Champs à Rougemont (300 et 500 m³ respectivement), un réservoir à Saint-Germain (300 m³), et un réservoir à Saint-Nicolas (50 m³).



- Périmètre du syndicat des eaux de la Saint Nicolas
- Communauté de Communes des Vosges du Sud
- Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- Captages du syndicat des eaux de la Saint Nicolas
- Forages du Syndicat des eaux de la Saint Nicolas

Figure 1 : Périmètre du Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas

Figure 2 : Schéma du réseau principal



Les interconnexions avec les unités de distribution d'eau voisines sont les suivantes :

- Grand Belfort Communauté d'Agglomération : 2 connexions, à Saint-Germain-le-Châtelet et à Lachapelle-sous-Rougemont,
- Syndicat de Guevenheim en Alsace, connexion active au réservoir de Mortzwiller,
- Syndicat de Giromagny, connexion peu active à Saint-Germain (uniquement pour le nettoyage du réservoir).

Comme le montrent les Figures 1 et 2, les ressources propres du Syndicat sont situées principalement en amont du périmètre du Syndicat (Figure 2) ce qui permet une distribution d'eau gravitaire sur le réseau. Deux forages situés sur la commune de Leval assurent la distribution par pompage sur la partie sud du périmètre.

Les productions minimales à l'étiage de ces ressources ainsi que les disponibilités des interconnexions sont présentées dans le Tableau 1. Le Syndicat dispose donc aujourd'hui d'une production minimale de 2 136 m³/jour environ, suffisante pour assurer le besoin en consommation, qui n'a pas excédé 1 590 m³/jour en 2021, même au plus fort de la demande.

Ressources disponibles (m³/jour)	autorisées	à l'étiage
Captage des Gravieres	non limitée	80
Forage de la Bavière	100	100
Forage des Hauts-Champs	600	250
Forages de Leval 1	1600	430
Forage de Leval 2		350
Captage de Saint-Nicolas	26	26
Connexion Guewenheim	850	850
Connexion Grand Belfort	Illimitées selon capacités	Illimitées selon capacités
Connexion Giromagny	non définie	50
Total	--	2 136

Tableau 1 : Productions autorisées et à l'étiage des ressources propres et des interconnexions.

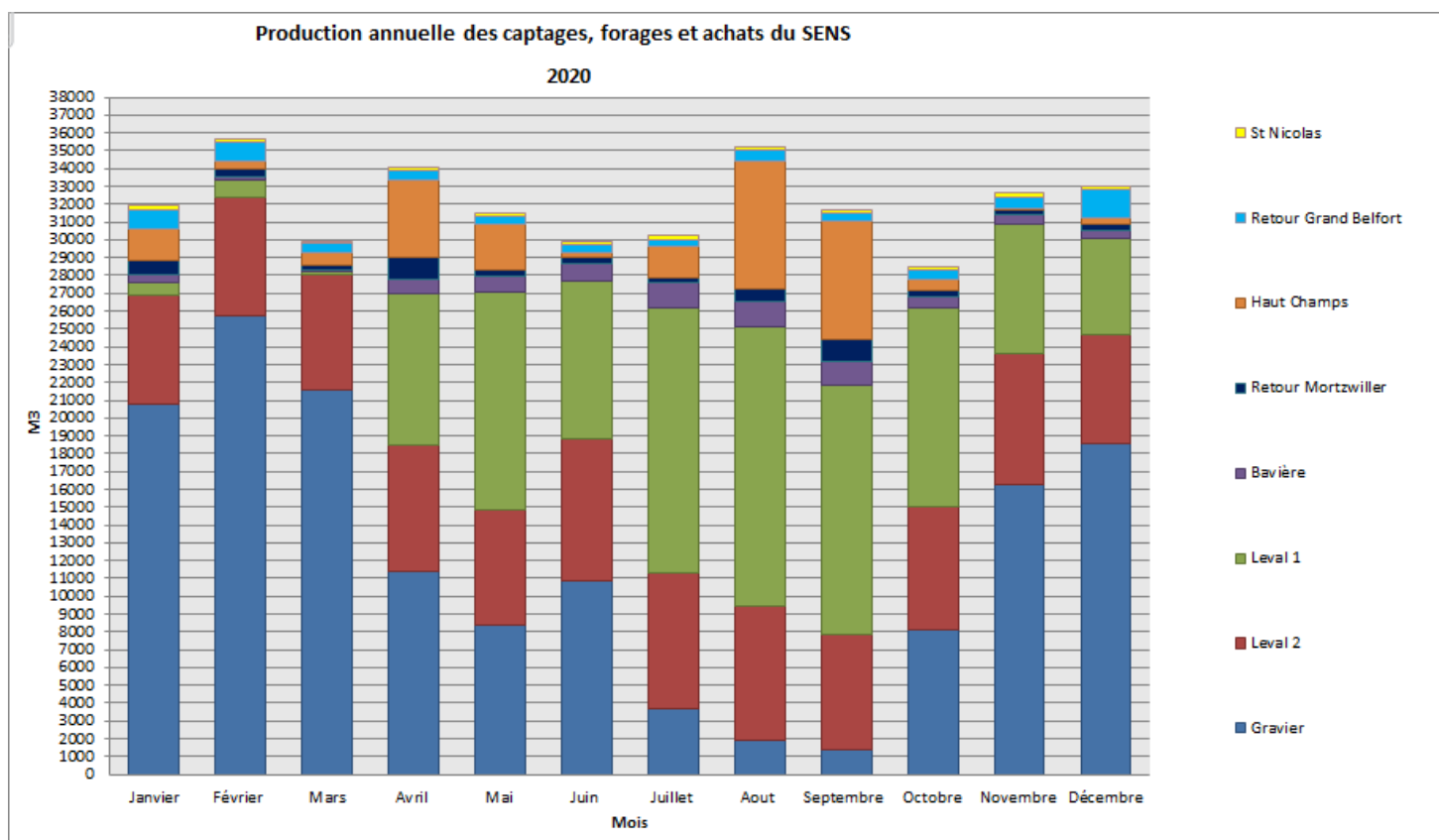
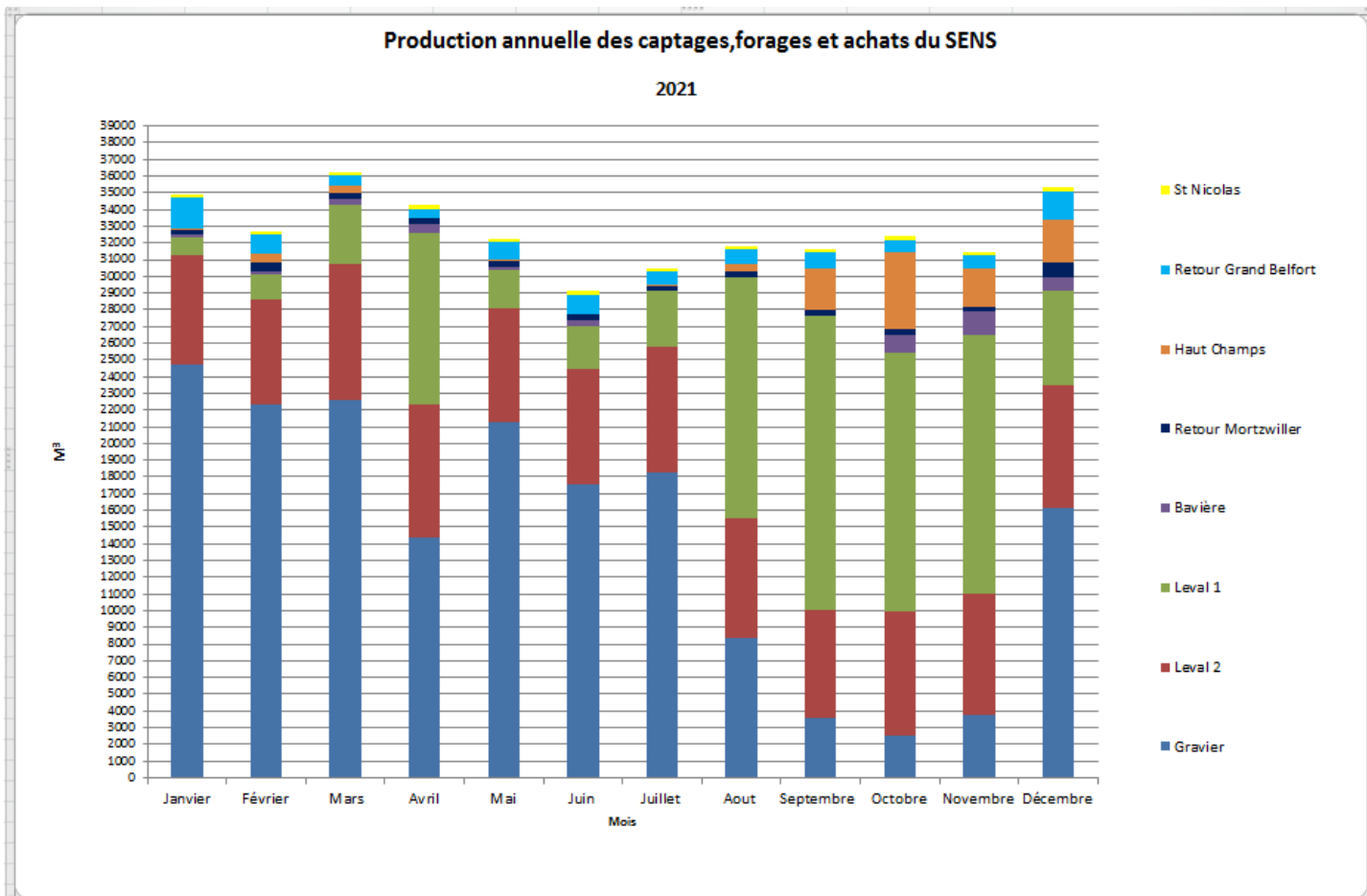
La ressource la plus sensible à l'étiage est le captage des Gravieres qui a produit en moyenne 775 m³/jour jusqu'en mars, 584 m³/jour jusqu'en juillet, 269 m³/jour en août puis 109 m³/jour jusqu'en novembre. L'étiage a plus particulièrement été marqué la dernière semaine de septembre et tout le mois d'octobre (environ 82 m³/jour). En décembre, la ressource a produit à nouveau 520 m³/jour.

L'étiage n'a pas été très marqué cette année, ceci étant dû à une importante pluviométrie. En période d'étiage, le captage des Gravieres est compensé par la production des forages de Leval 1, des Hauts-Champs et de la Bavière, et par l'achat d'eau au Syndicat de Guewenheim.

La dernière ressource Leval 2 a eu une production relativement stable sur l'ensemble de l'année 2021, sans phénomène d'étiage, à savoir : 235 ± 50 m³/jour.

Ces productions, complétées éventuellement en cas de besoin par des achats d'eau à Grand Belfort Communauté d'Agglomération, permettent d'assurer une distribution suffisante sur la totalité du périmètre du Syndicat.

Figure 3 : comparatifs des productions principales d'eau pour 2020/2021



Production – Consommation – Rendement

La production moyenne annuelle pour l'année 2021 est de 387 727 m³ (Tableau 2). Ce chiffre tient compte de la production de toutes les ressources propres (98.74 % soit 382 825 m³) et l'achat d'eau auprès du Syndicat des Eaux de Guewenheim (4 902 m³). La production moyenne journalière est donc de 1 062 m³, dans une fourchette allant de 521 à 1 590 m³/jour. Les capacités de production, même à l'étiage (Tableau 1), couvrent donc les demandes.

	2021
Nombre d'abonnés	1 555
Productions Ressources propres	382 825
Captage des Graviers	176 594
Forage des Hauts Champs	18 641
Puits Leval 1	94 074
Puits Leval 2	85 711
Forage de la Bavière	5 209
Captage de Saint Nicolas	2 596
Achat Gewenheim	4 902
Production totale	387 727
<i>m³/jour</i>	1 062
<i>Consommation abonnés</i>	170 853
<i>Vente Grand Belfort</i>	153 894
Consommation totale	324 747
<i>m³/jour</i>	890
Pertes totales	62 980
Usages internes	1 595
% Pertes nettes	15.83 %

Rendement = 84.17 %

Tableau 2 : Productions et consommations - Année 2021

Le Tableau 2 montre que la consommation totale annuelle, correspondant à la quantité d'eau réellement facturée aux abonnés, est de 324 747 m³, dont 153 894 m³ à Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Les pertes nettes (hors usages internes de 1595 m³, soit 0,41 % de la production) sont donc de 61 385 m³ en 2021. Le rendement net du Syndicat en 2021 est donc de **84.17 %**. Un tel résultat est tout à fait remarquable pour un syndicat rural ; il est le fruit d'un contrôle constant et vigilant des flux journaliers.

Pour 42 km de conduites, les pertes correspondent donc à un indice linéaire de perte (ILP) moyen de 4.00 m³ par kilomètre de conduite et par jour (m³/km.jour).

L'indice linéaire de consommation (ILC) quant à lui est de l'ordre de 21.29 m³/km/jour. Cet ILC peut être ramené à 11.25 m³/km/jour, en excluant la vente à GBCA qui ne représente qu'un seul abonné avec une consommation annuelle de 153 894 m³.

Analyse détaillée de la consommation

	Consommation totale (m3)	Consommation agricole (m3)	Consommation industrielle (m3)	Consommation domestique (m3)	Nombre d'habitants	Cons. Par habitants (m3/an)
Felon	17 525	7 234	0	10 291	240	42.8
Lachapelle	29 937	7 054	3 951	18 932	578	32.7
Leval	20 246	7 935	2 905	9 406	239	39.3
Petitefontaine	8 180	71	130	7 979	189	42.2
Romagny	8 885	0	330	8 555	220	38.8
Rougemont	59 644	76	1 409	58 159	1494	38.9
Saint Germain	26 436	1	461	25 974	644	40.3
Consommation totale	170 853					
Consommation agricole		22 371				
Consommation industrielle			9 186			
Consommation domestique				139 296	3604	38.6
						106 l

Tableau 3 : Détail par village des consommations domestique, agricole et industrielle pour l'année 2021.

Pour ce qui est de la répartition brute de la consommation annuelle par village (Tableau 3), il apparaît a priori une grande diversité, reliée bien entendu au nombre d'habitants de chaque commune, mais aussi à ses activités agricoles et/ou artisanales et industrielles. D'un point de vue global, la consommation agricole est de l'ordre de 13.09 % et la consommation industrielle est de l'ordre de 5.38 % de la consommation totale.

La consommation moyenne annuelle par habitant est de 38.6 m³ (elle fluctue entre 32.7 m³ et 42.8 m³). Elle est ainsi en moyenne de 106 litres par habitant et par jour sur l'ensemble du Syndicat, bien plus faible que la moyenne nationale (150 l/jour/habitant).

Qualité de l'eau

Les fiches de qualité de l'eau, éditées par l'Agence Régionale de Santé pour 2021, sont regroupées en annexes à la fin de ce rapport. Elles concernent les trois unités de distribution du Syndicat : Saint-Nicolas, Rougemont-le-Château, Leval 2.

L'eau est douce puisque sa dureté varie de 5.7 à 14.4 degrés français en moyenne selon les unités de distribution. Le fait que certaines eaux soient considérées comme agressives n'induit pas de problème particulier étant donné l'absence totale de canalisations au plomb sur le réseau.

Toutes les analyses effectuées en 2021 étant conformes, l'eau distribuée par le Syndicat est de bonne qualité, autant d'un point de vue physico-chimique que bactériologique.

Prix de l'eau – Tarifs – Bilan financier

Le prix de vente de l'eau était en 2021 de 1,53 € HT le m³ pour les 400 premiers m³ consommés (ce qui représente, compte tenu des diverses taxes, un coût TTC de 2,32 €/m³ pour une consommation type de 120 m³) et de 1,32 € HT au-delà de 400 m³. Le prix de l'eau n'a pas augmenté en 2021.

Les divers tarifs (pour travaux divers, pose de compteurs, ...) appliqués par le Syndicat pour 2021 ont été votés le 21 décembre 2020. Ils sont identiques à ceux de 2020 (Tableau 4), Aucune augmentation n'a été appliquée en 2021.

Désignation	2020	2021
Redevance sur prélèvement €/m ³	0,10	0.10
Redevance entretien des branchements – location des compteurs	35,-	35,-
Heure de fontainiers	35,-	35,-
Montant de la prise en charge pour intervention (déplacement et utilisation petit outillage)	31,-	31,-
Montant de la prise en charge pour intervention en urgence week-end ou jours fériés lors de sinistres	70,	70,-
Fourniture et pose compteur horizontal 15 mm	42,-	42,-
Fourniture et pose compteur toutes positions 15 mm	48,-	48,-
Fourniture et pose compteur horizontal 20 mm	50,-	50,-
Fourniture et pose compteur à tête émettrice 15 mm	-	70,-
Fourniture et pose compteur à tête émettrice 20 mm	-	75,-
Pompage regard comptage	35,-	35,-
Dépose de branchement – résiliation d'abonnement	145,-	145,-

Tableau 4 : Évolution des divers tarifs en € entre 2020 et 2021.

Le compte administratif de l'exercice 2021 (Tableau 5), voté le 29 mars 2022 par le Conseil Syndical, présente un déficit de 122 001.88 € en exploitation et un excédent de 386 520.31 € en investissement, ce qui compte tenu des résultats de l'année 2020 conduit à un résultat global excédentaire de 581 064.77 € à la clôture de l'exercice 2021.

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes	558 729.42 €	1 008 921.43 €	1 567 650.85 €
Dépenses	172 209.11 €	1 130 923.31 €	1 303 132.42 €
Résultat brut de l'exercice 2020	386 520.31 €	- 122 001.88 €	264 518.43 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	174 148.79 €	142 397.55 €	316 546.34 €
<i>Part affectée à l'investissement en 2021</i>		/	
Résultat à la clôture de l'exercice 2020	560 669.10 €	20 395.67 €	581 064.77 €

Tableau 5 : Compte administratif de l'exercice 2021.

Il convient cependant de préciser que des restes à réaliser d'un montant de 30 033.48 € en dépenses d'investissement sont à prendre en compte, ce qui réduit le résultat final cumulé à 551 031.29 €.

Les recettes de ventes d'eau en 2021 (pour 324 747 m³ facturés, (cf Tableau 2) se sont élevées à 550 890.32 € ce qui correspond à un prix de vente moyen HT du m³ d'eau de 1.696 €/m³.

Les coûts de production (hors amortissements) se sont élevés à 462 374.89 € soit à un prix de revient moyen HT de 1.423 €/m³.

Le Syndicat a deux emprunts, qui représentent au total une annuité de 48 648 €. (soit un taux d'endettement de 8 % sur l'exercice 2021 – annuité /recettes réelles*100).

Travaux effectués en 2021

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été effectués sur le réseau. Ils concernent différentes catégories d'opérations :

- la réalisation de branchements = 15 branchements ont été réalisés en 2021 à la charge des particuliers ou des organismes ou collectivités (travaux pour tiers). Leur répartition par commune est donnée dans le Tableau 6.
- les interventions sur les fuites = 22 interventions en 2021. Leur répartition par commune est donnée dans le Tableau 6.
- les travaux de renouvellement de la conduite à Saint-Germain ont été terminés et plus particulièrement la reprise des branchements des particuliers. Des travaux de remise à niveau ont été réalisés à la station de Leval I.

L'ensemble des opérations est présenté dans le Tableau 7 qui précise les longueurs de canalisations concernées, ainsi que le coût global de chaque catégorie de travaux (tant en investissement qu'en exploitation).

Communes	Branchements	Fuites
Felon	0	0
Lachapelle	4	2
Leval	1	2
Petitefontaine	1	3
Romagny	1	2
Rougemont	5	11
Saint-Germain	3	2
Totaux	15	22

Tableau 6 : Nombre de branchements et d'interventions sur fuites réalisés en 2021 par commune.

Opérations	Nombres	Longueur totale de canalisations tout diamètre (m)	Montant total (€ HT)
Branchements (travaux tiers)	15	421.9	39 688.44
Fuites	22	64	39 213.19
Renouvellement du réseau	/	/	/
Autres et divers	5	/	13 319.78
Totaux		485.90	92 221.41

Tableau 7 : Récapitulatif des interventions effectuées en 2021 et leur coût (le coût des travaux de la première ligne est pris en charge par les tiers et apparaît à la fois en dépenses et en recettes d'exploitation dans le budget).

Projets de travaux pour 2022 et au-delà

Malgré une efficacité élevée, le réseau est ancien. Il est donc nécessaire de le renouveler, voire de le renforcer, dans sa plus grande part pour éviter à terme une situation de grande fragilité et l'effondrement de son rendement. Des plans pluriannuels sont élaborés depuis 2002.

Pour l'année 2022, les travaux seront principalement orientés sur l'entretien des réservoirs, et en particulier le réservoir des Hauts-Champs et les stations de Leval I et Leval II. Le programme de mise en place de compteurs à tête émettrice débutera sur la commune de Lachapelle-sous-Rougemont. Deux communes sont déjà totalement équipées : Petitefontaine et Saint-Germain-le-Châtelet.

Gestion – Conseil Syndical – Personnel

Le Conseil Syndical est constitué de 2 délégués par commune soit 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants. Il est actuellement présidé par Monsieur Christophe GEORGES (Romagny-sous-Rougemont), aidé d'un vice-président, Monsieur Bruno CRAVE (Lachapelle-sous-Rougemont).

Le Conseil Syndical s'est réuni quatre fois en 2021 : les 29 mars, 30 juin, 5 octobre et 14 décembre. Les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Compte administratif 2020
- Compte de gestion 2020
- Affectation du résultat de l'exercice 2020
- Budget primitif 2021
- Provisions comptables pour créances douteuses
- Renouvellement de l'adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion
- Création d'un poste dans le cadre d'emploi des adjoints techniques et création d'un poste dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise
- Compte Epargne Temps (CET)
- Mise à disposition d'un agent technique de la Communauté de Communes des Vosges du Sud
- Décision modificative N° 1 au budget primitif 2021
- Suppression d'un poste dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise
- Rapport du service – Année 2020
- Prix de l'eau – Année 2022
- Divers tarifs – Année 2022
- Admissions en non-valeur
- Décision modificative N° 2 au budget primitif 2021
- Ouverture de crédits – Dispositions applicables avant le vote du budget primitif 2022
- Organisation du temps de travail (Loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019)
- Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires
- Convention Communauté de Communes des Vosges du Sud – Bail de location des bureaux
- Adhésion au contrat-groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- Avenant à la convention collective de la médecine professionnelle et préventive.

Le personnel du Syndicat pour l'année 2021 :

